

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 11-12

Rubrik: La vie des cantons ; Les infos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des cantons

VAUD

Association des stations vaudoises de fécondation de reines : Chers collègues apiculteurs et amis éleveurs, vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de notre association le **dimanche 25 novembre, à 14 h**, qui aura lieu, comme d'habitude, au Buffet CFF d'Yverdon.

Ordre du Jour: 1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences. 2. Lecture du PV de l'assemblée générale du 26 novembre 2000. 3. Rapports: du président, du caissier, des vérificateurs des comptes, du chef de station. 4. Cotisations et autres redevances. 5. Elections statutaires: comité, vérificateur. 6. Communications du comité. 7. Propositions individuelles et divers.

Cette séance sera suivie d'un débat relatif à notre sélection et à l'avenir des stations de fécondation, animé par l'un ou l'autre des membres de la commission d'élevage SAR.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux lors de cette réunion, recevez, chers collègues apiculteurs et amis éleveurs, nos très cordiales salutations.

Votre comité

Société d'apiculture de l'Orbe : L'assemblée générale d'automne aura lieu le **vendredi 23 novembre**, à l'Auberge de Bretonnières, à **19 h**.

L'ordre du jour sera le suivant: 1. Procès-verbal. 2. Admissions - démissions. 3. Echanges de vues sur la saison apicole. 4. Cotisations 2001. 5. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de l'assemblée, un repas sera servi par Claudio et Sylvana, pour le prix de Fr. 20.- (café compris). Menu: Crudités - Rôti de porc sauce grand-mère - Nouilles ou frites - Légumes de saison - Dessert et café.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette assemblée, nous vous présentons, mesdames et messieurs, nos miel...leures salutations.

Pour le repas, inscription au tél. (024) 453 14 51 à midi ou le soir ou sur le répondeur, jusqu'au 20 novembre.

Pour garnir notre traditionnel loto, pensez à prendre un lot. Merci.

Pour le comité, le secrétaire:
Pierre-Henri Conod

Les infos

Erratum

VERY SORRY, mister Roggen!

Gourmande conquise par le miel pur et délicieux de M. Rolf Roggen, j'ai voulu faire partager ce plaisir aux lecteurs du *Nouvelliste* (5 octobre 2001, rubrique « A table »).

Honte à moi! Une phrase manquant de précision porte préjudice à l'excellence du nectar de miel de montagne produit par M. Roggen.

Il est bien évident que lorsque je parle de nourrir les abeilles de sirop de sucre, il s'agit uniquement de recourir à ce moyen en fin de saison apicole, lorsque la récolte est terminée et afin d'éviter que les abeilles ne meurent de faim et de froid.

Very sorry à M. Roggen et à tous les apiculteurs. La qualité du miel suisse de montagne ne mérite aucunement un tel lapsus.

France Massy, NF